

CONDITIONS LÉGALES 2021-22

SECTEUR COMPÉTITIF



1) Facture annuelle

Votre facture annuelle est payable en dix mensualités (septembre 2021 à la mi-juin 2022).

Elle comprend :

- 40 semaines d'entraînement (pour les groupes sport-études, élève-athlète et concentration sportive).
- 39 semaines d'entraînement (pour les groupes compétitifs soir)
- Cours de danse
- Frais pour le programme de préparation physique (pour les groupes concernés)
- Frais pour ostéopathe (pour les groupes sports-études, élève-athlète et concentration sportive)
- Frais d'affiliation
- Frais pour la carte de membre du Centre Pierre-Charbonneau

Les mensualités sont payables par carte de crédit Visa/Mastercard, chèque électronique ou comptant.

Vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant à partir du 1er septembre. Nous vous ferons parvenir un courriel avec tous les détails à la fin du mois d'août. Vous aurez jusqu'au **12 septembre 2021** pour procéder à l'inscription de votre enfant et effectuer le premier versement via votre compte Amilia. Vous pourrez également programmer des versements préautorisés qui s'effectueront le 12 de chaque mois. Si vous désirez payer vos mensualités en argent comptant, vous devrez prendre rendez-vous en écrivant au info@gymnacentre.ca. En raison de la pandémie de COVID-19, nous privilégions les paiements en ligne.

Paiement en ligne : Il est de votre responsabilité de nous aviser des changements bancaires (carte de crédit ou manque de fonds). Si un paiement par chèque électronique est refusé pour manque de fond, des frais de 11,50\$ vous seront facturés. Veuillez noter que si un paiement préautorisé est refusé car les informations bancaires ne sont pas à jour, tous les paiements préautorisés prévus au compte seront annulés si les modifications n'ont pas été apportées une semaine avant la date prévue du prochain paiement. Pour modifier vos informations bancaires ou pour reprogrammer des paiements préautorisés, vous devez appeler au bureau administratif.

Paiements comptants : Les mensualités devront être payées au plus tard le 12e jour de chaque mois.

** Dans le cas de non-respect de ces conditions, la gymnaste sera suspendue jusqu'à la réception du paiement. Si vous souhaitez prendre une entente de paiement, vous devez communiquer avec la directrice administrative, à l'adresse courriel edshaies@gymnacentre.ca.*

2) Carte de membre du Centre Pierre-Charbonneau

Le coût pour la carte de membre est de 13\$ et elle vous sera chargée avec votre facture annuelle. Vous devez récupérer votre carte de membre avant le début des entraînements à la réception du Centre Pierre-Charbonneau. Cette carte est valide pour 12 mois (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022) et vous donne aussi accès au stationnement gratuitement. Veuillez noter que la carte de membre et le stationnement sont gérés par l'Association du Centre Pierre-Charbonneau et non par Gymnacentre. Afin que l'Association du Centre Pierre-Charbonneau puisse produire votre carte de membre, nous partagerons avec elle les informations personnelles suivantes : Nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel.

3) Cours de préparation artistique et danse (donnés par une spécialiste)

Les cours de danse sont inclus dans l'horaire d'entraînement et sont donnés par une spécialiste. Les frais de septembre 2021 à juin 2022 seront inclus dans votre facture annuelle.

- | | |
|----------------------------------|----------|
| • Sports-études et élève-athlète | 290.00\$ |
| • Compétitif soir | 240.00\$ |

4) Programme de préparation physique (conçu par une spécialiste)

Le programme de préparation physique est inclus dans l'horaire d'entraînement et un suivi sera effectué par une spécialiste en préparation physique. Des frais de 50\$ pour ce service offert de septembre 2021 à juin 2022 seront inclus dans votre facture annuelle.

5) Ostéopathe

Les gymnastes des groupes sports-étude, élève-athlète et concentration sportive reçoivent la visite d'une ostéopathe 2 fois par mois pendant l'entraînement. Ce sont les entraîneurs qui déterminent, selon la liste de priorité, l'ordre de consultation pour les athlètes qui sont blessés ou qui présentent une condition qui requiert une évaluation. Des frais de 60\$ pour ce service offert de septembre 2021 à juin 2022 seront inclus dans votre facture annuelle.

6) Entraînement d'été obligatoire

Il s'agit d'une session d'été de 8 semaines d'entraînement. La participation aux entraînements d'été est obligatoire pour les gymnastes qui désirent poursuivre au secteur compétitif l'année gymnique suivante. La session d'été leur est d'ailleurs exclusivement réservée. Les gymnastes qui ne désirent pas poursuivre au secteur compétitif après la session d'été ne peuvent donc pas y participer.

Les gymnastes des programmes Sport-études et Élève-athlète doivent participer à un minimum de 6 semaines d'entraînement durant la session d'été. De leur côté, les gymnastes du secteur compétitif de soir doivent participer à un minimum de 5 semaines d'entraînement. Vous recevrez toutes les informations nécessaires pour effectuer l'inscription au début du mois de mars. De plus, vous aurez l'option de payer les frais en 2 versements.

** Il est fortement suggéré d'éviter de prendre 3 semaines de congés consécutives. Nous avons constaté que cela nuit énormément aux objectifs d'exploration de la saison estivale. L'entraînement d'été devrait permettre l'acquisition de nouveaux mouvements et non simplement le maintien des mouvements déjà acquis.*

7) Camp de jour 2022

Nous offrons le service de camp de jour. Vous pourrez choisir vos semaines via notre système d'inscription au même moment où vous ferez votre inscription en ligne pour l'entraînement d'été. Vous aurez l'option de payer les frais en 2 mensualités.

8) Arrêt définitif ou temporaire de l'entraînement

Avec raison médicale : Sur présentation d'un billet médical, nous émettrons un crédit dans votre compte après 2 semaines d'arrêt. Ce crédit sera émis dans la mesure où votre fille est en arrêt complet d'entraînement (aucun entraînement partiel). Pour obtenir le crédit vous devez écrire un courriel à l'adresse edshaies@gymnacentre.ca en spécifiant le nom de votre enfant ainsi que la **date d'arrêt et de retour à l'entraînement**.

Sans raison médicale : Dans le cas d'un arrêt définitif de l'entraînement sans raison médicale, un crédit vous sera émis en fonction des semaines restantes moins les frais administratifs de 10% jusqu'à concurrence de 50\$. Pour calculer les semaines, nous utilisons le lundi. Donc, le calcul débute à partir du lundi suivant l'arrêt. Notez bien que les frais annuels obligatoires (Affiliation FGQ + carte de membre s'il y a lieu) ne sont pas remboursables.

Sur décision du Club Gymnacentre : Le Club Gymnacentre se garde le droit d'exiger l'arrêt définitif ou temporaire d'une gymnaste. Les raisons peuvent être en lien avec : le non-respect des règlements reliés aux documents d'éthique de la gymnaste et d'éthique des parents ou des résultats aux évaluations. Dans ce cas, nous vous rembourserons les semaines d'entraînement restantes au contrat.

9) Frais supplémentaires non inclus dans le montant de la facture annuelle

Les frais inhérents aux compétitions, aux maillots (compétitions et spectacle), au survêtement, à la chorégraphie et tout autre frais sont en surplus et les paiements devront respecter les modalités demandées. En ce qui a trait aux compétitions, aux autres événements, aux maillots et au survêtement, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant directement dans votre compte en ligne et y effectuer le paiement. Pour ceux qui payent comptant, vous devez prendre rendez-vous pour inscrire votre enfant et effectuer le paiement.

Frais obligatoires (**prix à titre indicatif basés sur la saison 2019-2020**)

9.1) Maillots, survêtement et autres accessoires

- Maillot de compétition à manches longues (Espoir, Provincial et National). 170.00 \$
- Maillot sans manche (Défi et Régional). 85.00 \$
- Survêtement (Régional 4 et plus, Provincial et National) 135.00 \$
- Maillot spectacle Entre 60.00 \$ et 70.00 \$
- Maillot d'échauffement en compétition 65.00 \$

(Obligatoire pour les gymnastes qui s'échauffent en maillots manches courtes aux compétitions)

- Sangles 12.00 \$

Nous ne remettons aucun maillot ou survêtement non-payé. Vous devez vous assurer de les avoir payés avant les compétitions et autres événements.

9.2) Chorégraphie

Chaque athlète garde sa routine au sol pour une période de 2 ans à moins d'un changement de catégorie nécessitant la création d'une nouvelle routine. D'après le niveau de votre enfant, différentes options vous seront proposées par Alyssa Del Castillo. L'attribution des chorégraphes se fera selon la formule premier arrivé premier servi. Une fois la chorégraphie commandée, elle vous sera facturée. Vous aurez l'option de payer la chorégraphie en 3 versements. **Le prix des chorégraphies sera révisé en juin de chaque année.**

- Chorégraphies Régional 4 100.00 \$
- Chorégraphies personnalisées Régional 5 – JO4 et plus 195\$ et plus

Les frais reliés aux chorégraphies personnalisées comprennent la coupure de musique, la création de la chorégraphie, 4h de cours privé avec la chorégraphe sélectionnée, une vidéo de la routine terminée. Si une gymnaste a besoin de plus de 4h pour apprendre sa routine, les heures supplémentaires vous seront facturées aux tarifs horaires de la chorégraphe choisie. Des frais supplémentaires sont à prévoir si vous désirez que la recherche musicale soit effectuée par la chorégraphe. Vous recevrez par courriel la liste des chorégraphes et leurs tarifs.

9.3) Transport scolaire

Les gymnastes du programme élève-athlète de l'école Saint-Arsène devront payer les frais pour le service de transport scolaire. Nous vous indiquerons le montant à payer dès que nous recevons la facture. Vous aurez la possibilité de payer ces frais en versements.

9.4) Surveillance dîner ou gardiennage

Les gymnastes du programme élève-athlète qui arrivent en autobus scolaire paient une partie des frais associés au service de gardiennage offert avant le début des cours. Les coûts du service seront répartis entre toutes les athlètes. Les coûts sont estimés entre 125\$ et 180\$ pour l'année. Ils vous seront chargés une fois que nous connaissons l'heure d'arrivée des gymnastes au Centre Pierre-Charbonneau.

9.5) Coût d'inscription aux compétitions

• Circuit régional	65.00\$
• Challenge des régions	75.00\$
• Défi provincial	68.00\$
• Sélection ou invitation circuit provincial	102.00\$
• Sélection ou invitation circuit national	120.00\$
• Finalités circuit provincial	105.00\$
• Finalités circuit national	125.00\$

Lorsque vous acceptez les conditions légales, vous donnez l'autorisation d'inscrire votre fille aux compétitions et évaluations 2021-2022 sélectionnées par le Club Gymnacentre. Pour toutes les gymnastes, il y a un minimum de 4 compétitions ou évaluations obligatoires par année si la situation sanitaire le permet. (La décision relative à la participation aux compétitions est prise par l'entraîneur de votre enfant avec l'aide de la directrice technique, Isabelle Pinel).

À chaque compétition ou évaluation, nous vous ferons parvenir un courriel avec les informations nécessaires. Les courriels sont envoyés par groupe. La première étape consiste donc à vous renseigner auprès de votre entraîneur afin de savoir si votre enfant participera à cette compétition. Ensuite, vous devrez inscrire votre enfant à cette activité soit par internet (pour les paiements par carte de crédit ou chèque électronique), soit en prenant rendez-vous (pour les paiements effectués en argent comptant). Les frais devront être acquittés avant que nous procédions à l'inscription officielle de votre enfant. **Assurez-vous de respecter la date limite** d'inscription indiquée dans le courriel, car nous avons une date limite d'inscription fixée par la Fédération de gymnastique du Québec.

Nous vous demandons de vérifier le calendrier de compétitions 2021-2022 sur le site de Gymnastique Québec, pour les compétitions tels que : Sélections, Qualifications et Championnats, afin de vous assurer d'être disponible si votre fille se classe pour ces finalités.

** Les frais et les horaires des compétitions et des évaluations sont établis par la Fédération de Gymnastique du Québec.*

*** La directrice technique peut annuler la participation à une compétition pour les gymnastes qui s'absentent de leur entraînement sans raison majeure avant une compétition et cela sans remboursement.*

**** Les frais de compétition et d'évaluation sont remboursables sur présentation d'un papier médical au minimum 72 heures avant la tenue de l'évènement. Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.*

10) Cours privés

Le Club Gymnacentre offre le service de cours privés. Si votre fille souhaite avoir un ou plusieurs cours privés, vous devez contacter Isabelle Pinel à ipinel@gymnacentre.ca pour approbation (document : politiques de cours privé sur notre site internet, gymnacentre.ca.) Elle s'assurera aussi de ses besoins. Lorsque le cours est confirmé, nous procéderons à la facturation dans votre compte Amilia. Les frais afférents devront être payés avant le début du cours privé. Toute annulation devra être effectuée 24h avant le début prévu du cours. Des frais administratifs de 10% seront chargés en cas d'annulation sauf en cas de blessure. Ce service n'est pas accessible aux gymnastes ayant un compte en souffrance.

Tarif horaire

• Cours privé	50 \$
• Cours semi-privé	30 \$ / Enfant

Avis : Les gymnastes du Club Gymnacentre ne peuvent prendre de cours privé à l'extérieur du club. Si cette règle n'est pas respectée, votre fille devra quitter le Club.

11) Liste des jours fériés, congés, spectacles et autres

Fête du travail	6 septembre 2021
Action de Grâces	10-11 octobre 2021
Formation entraîneur #1	Un dimanche à déterminer entre septembre et décembre 2021
Congé de Noël	Du 17 décembre 2021 au 2 janvier 2022
Pâques	17-18 avril 2022
Journée nationale des Patriotes	22-23 mai 2022
Spectacles	17-18 juin 2022 (à voir selon la situation épidémiologique)
St-Jean-Baptiste	24 juin 2022
Fête du Canada	1 juillet 2022
Formation entraîneur #2	Un dimanche à déterminer entre janvier et mai 2022
Dates de camp de jour	27 juin au 19 août 2022

12) Entraînement annulé

Si un entraînement est annulé en raison d'un événement ou pour des raisons hors de notre contrôle telles que : tempête, fermeture du centre, hôte d'une compétition, représentation gymnique, etc., il ne sera pas repris. De plus, lorsque les gymnastes participent à une compétition, l'entraîneur peut annuler le cours sans reprise avant ou après la compétition ou dans la semaine qui précède l'événement. Si une gymnaste d'un groupe ne participe pas à cette compétition, il n'y a ni reprise, ni remboursement.

13) Horaire

L'horaire que vous recevez aujourd'hui est fixe pour toute l'année gymnique 2021-2022. Par contre, des changements à l'horaire d'entraînement pourraient survenir suite à des modifications inévitables de l'horaire scolaire des entraîneurs.

Nous vous avisons immédiatement qu'il ne peut y avoir d'entente particulière en regard de l'horaire de votre fille. Les groupes formés en début d'année nous confirment le nombre d'entraîneurs nécessaires et le nombre d'heures qu'elles sont rémunérées. Si pour différentes raisons (études, autres cours, concentration scolaire, travail) l'horaire ne correspond pas à vos besoins, nous ne pouvons pas vous facturer un montant moindre, même si votre fille ne participe pas à tous les entraînements prévus.

14) Politique en matière de protection de l'intégrité physique

Dans le cadre de sa mission, la Fédération de gymnastique du Québec a la responsabilité de protéger ses membres en leur offrant un environnement sécuritaire, juste et dans lequel on peut avoir confiance, et ce, pour tous les niveaux et à tous les paliers, qu'ils soient locaux, régionaux, provinciaux, nationaux ou internationaux.

La Fédération reconnaît l'importance de prendre les moyens raisonnables afin de prévenir et d'intervenir pour faire cesser toute forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence lorsqu'une telle pratique est portée à sa connaissance et c'est dans ce contexte qu'elle a adopté une politique, de même qu'un Code de conduite énonçant les principaux devoirs associés à l'exercice du sport (ou des activités) qu'elle régit.

La Politique s'applique à toutes les personnes impliquées dans le milieu (fédéré), notamment les membres, participantes ou participants, parents des membres ou des participantes ou participants, bénévoles, salariés, administrateurs, fournisseurs, clients, etc. Elle concerne tous les cas d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence pouvant survenir dans n'importe quelle activité ou programme « sanctionné », ou toute activité autre que sportive.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la Politique et ses Codes de conduite sur le site de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca/politiques).

15) Formulaire de reconnaissance de risque

Le formulaire de reconnaissance de risque est **obligatoire** pour toutes les gymnastes du Club Gymnacentre à chaque inscription. Même si vous avez rempli un formulaire au début de la session d'été, vous devez le remplir à nouveau. Pour être valide, il doit être signé et daté. Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre formulaire avant le début de la saison 2021-2022.

Annexe 1

Club Gymnacentre
Frais secteur compétitif et relève 2021-22

Sept 2021 à juin 2022					
Hres/semaine	Entraînement 21-22	Danse	PPH	Ostéo	Surveillance midi Élève-Athlète
4	1 275,00 \$	—	—	—	—
5	1 525,00 \$	240,00 \$	50,00 \$	—	—
7	1 955,00 \$	240,00 \$	50,00 \$	—	—
8 (CM)	2 030,00 \$	—	—	—	—
10	2 120,00 \$	240,00 \$	50,00 \$	—	—
13	2 405,00 \$	240,00 \$	50,00 \$	—	—
15	2 700,00 \$	240,00 \$	50,00 \$	60,00 \$	—
16	2 880,00 \$	290,00 \$	50,00 \$	60,00 \$	—
20	3 350,00 \$	290,00 \$	50,00 \$	60,00 \$	Entre 125\$ et 180\$*
22,5	3 825,00 \$	290,00 \$	50,00 \$	60,00 \$	Entre 125\$ et 180\$*

Affiliations

Compétitif de base	31,00 \$
JO9-10 et HP	173,00 \$
JO4-8 et Espoir	146,00 \$
Défi provincial	110,00 \$
Défi régional et R4-5	72,00 \$

Gestion de blessure

Quand consulter :

Lorsqu'une gymnaste présente une blessure qui se poursuit au-delà de 2 semaines et qui nuit à l'entraînement de la gymnaste. Alyssa Del Castilho vous contactera pour exiger un suivi avec un professionnel de la santé. La gymnaste pourrait se voir refuser l'accès à ses entraînements tant qu'elle n'aura pas consulté.

Consultation :

Selon la blessure, la gymnaste sera référée à consulter en médecine sportive, en physiothérapie, en ostéopathie, en orthothérapie, ou même en acupuncture. Nous avons des suggestions de professionnels mais dans un cas comme dans un autre, nous désirons recevoir un rapport du thérapeute ou du médecin à l'adresse suivante : adelcastilho@gymnacentre.ca.

Suivi :

L'entraîneur sera mieux outillé pour poursuivre la réadaptation de la gymnaste avec le programme d'exercices et les suggestions du thérapeute.

Question ou inquiétude :

Si vous avez une inquiétude ou une question concernant l'état de santé de votre fille en lien avec la gymnastique, n'hésitez pas à communiquer avec Alyssa Del Castilho au adelcastilho@gymnacentre.ca.

CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

<p style="text-align: center;">RESPONSABILITÉ :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire les mises à jour nécessaires des informations dans le système d'inscription (ex : changement d'adresse, informations bancaires pour les paiements, etc.) ; 2. Consulter un spécialiste si votre fille présente des douleurs pendant plus de 2 semaines ; 3. Libérer la porte d'entrée et attendre votre enfant en respectant la distanciation physique ; 4. Respecter les compétences de l'entraîneur ; 5. Ne tolérer et n'encourager aucune forme de harcèlement ou de discrimination. 	<p style="text-align: center;">COMMUNICATION :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer avec l'entraîneur au sujet de votre enfant ; 2. Éviter le commérage ; 3. Consulter les courriels fréquemment et respecter les dates limites pour répondre ; 5. Pour toute question, tenter de vous adresser respectueusement au personnel concerné en dehors de leurs heures d'entraînement.
<p style="text-align: center;">PONCTUALITÉ ET EFFETS PERSONNELS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Respecter les heures d'accueil et de sortie des cours ; 2. Assurer une assiduité et une ponctualité aux entraînements ; 3. Signaler les absences à l'entraîneur ou appeler au club (514-252-6777) ; 4. S'assurer que votre enfant a son maillot d'entraînement, sa bouteille d'eau et ses gants (si nécessaire) à chaque entraînement et que la trousse de la gymnaste soit complète. 	<p style="text-align: center;">ATTITUDES ENCOURAGÉES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lorsque les estrades seront accessibles aux parents, éviter de rester à tous les entraînements (se garder des surprises et favoriser l'autonomie de l'enfant) ; 2. Pas de « coaching » dans les estrades ; 3. Axer sur le processus plutôt que sur le résultat et soutenir votre enfant dans celui-ci ; 4. Respecter les décisions prises par l'entraîneur.
<p style="text-align: center;">AUTRES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir des collations nutritives (sans chocolat, sans arachides) ; 2. En cas d'allergie, prévoir un ÉpiPen en tout temps ; 3. Favoriser le co-voiturage ; 4. Collaborer bénévolement dans l'organisation et la réalisation d'événements ; 5. Communiquer avec la directrice administrative si vous n'êtes pas en mesure de rencontrer vos obligations financières. 	<p style="text-align: center;">ADRESSES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Isabelle Pinel (Directrice technique) : ipinel@gymnacentre.ca 2. Alyssa Del Castilho (Directrice des événements et des installations) : adelcastilho@gymnacentre.ca 3. Marie-Ève Lamontagne (Directrice adjointe Centre Le Mainbourg) : melamontagne@gymnacentre.ca 4. Eve Deshaies (Directrice administrative) : edeshaies@gymnacentre.ca

CODE D'ÉTHIQUE DE LA GYMNASTE

<p style="text-align: center;">LE RESPECT</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Envers tous les entraîneurs et les consignes qu'ils me donnent ; 2. Envers les autres gymnastes du club ; 3. Envers le matériel ; 4. J'utilise un langage approprié et non vulgaire ; 5. Je ne tolère et n'encourage aucune forme de harcèlement ou de discrimination. 	<p style="text-align: center;">HYGIÈNE PERSONNEL</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Je mets du déodorant au besoin ; 2. J'ai les cheveux bien attachés, le front et la nuque bien dégagés; 3. Je porte un maillot convenable; 4. Je ne porte pas de bijoux, seules les petites boucles d'oreilles qui collent aux lobes seront tolérées.
<p style="text-align: center;">PONCTUALITÉ</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Je respecte l'heure d'arrivée ; 2. Je respecte l'heure de début et de fin de cours ; 3. Je respecte le temps de pause ; 4. J'avise mon entraîneur si je dois m'absenter ou j'appelle au club (514-252-6777) ; 5. J'enfile rapidement mes gants pour profiter au maximum du temps de barres. 	<p style="text-align: center;">SÉCURITÉ</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. J'entre dans le gymnase seulement quand un entraîneur m'y invite ; 2. J'avise mon entraîneur si je quitte le gymnase ; 3. Je n'essaie pas un mouvement sans l'approbation de mon entraîneur ; 4. Si je dois circuler dans le centre, je porte des souliers, un chandail et un masque; 5. Je garde au moins 1 mètre de distance avec les autres gymnastes.
<p style="text-align: center;">ATTITUDES ENCOURAGÉES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Je garde une attitude positive ; 2. Faire la baboune ou chialer ne sont pas des solutions; 3. Je reste active et je ne m'assois pas sur les tapis ou le matériel ; 4. Je participe au déplacement du matériel, au rangement de la palestre et au nettoyage ; 5. Je m'applique jusqu'au bout de mes routines et de mes mouvements. 	<p style="text-align: center;">TENUE ET ACCESSOIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. J'amène mon maillot de gymnastique à tous les entraînements; 2. Je dois toujours avoir ma bouteille d'eau ; 3. Je possède mon propre « tape » ; 4. J'apporte mes poignets et/ou mes gants à tous les entraînements ; 5. Pas de cellulaire ou Ipod dans le gymnase. 6. J'ai tous les éléments requis dans ma trousse de la gymnaste à chaque entraînement.



Politiques cours privés/semi-privé

Secteur compétitif

Clientèles :

Les cours sont offerts exclusivement aux gymnastes du Club Gymnacentre.

Procédures :

Pour faire une demande pour un cours privé ou semi-privé, vous devez faire parvenir un courriel à la directrice technique Isabelle Pinel à l'adresse suivante : ipinel@gymnacentre.ca. Votre courriel doit comprendre les informations suivantes : nom de la gymnaste, objectif du cours, dates et heures désirées et entraîneur désiré.

Suite à la réception de votre demande, l'approbation du cours privé sera conditionnelle :

- À la qualité du travail de la gymnaste en entraînement.

Nous jugeons que la gymnaste doit démontrer un travail exemplaire en entraînement pour avoir droit à un cours privé.

- La disponibilité des appareils lors de la plage horaire demandée.
- La disponibilité de l'entraîneur demandé ou d'un autre entraîneur ayant la certification nécessaire pour le niveau de la gymnaste.

Coûts :

Les cours privés sont 50\$ pour un enfant.

Les cours semi-privés sont 30\$ par enfant pour 2 enfants ou plus.

Le cours doit être payé à l'avance au bureau ou sur votre compte quand vous aurez reçu une confirmation.

Annexe 6

PRISE DE CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES CONDITIONS LÉGALES 2021-2022 DU CLUB GYMNACENTRE

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des **Conditions légales 2021-2022** du Club Gymnacentre et j'accepte les termes du contrat.

Nom de la gymnaste (lettres moulées)

Nom (lettres moulées)

Signature

Date





RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

La Fédération de gymnastique du Québec et ses membres, dont le Club Gymnacentre fait partie, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant la Fédération de gymnastique du Québec et le Club Gymnacentre ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de la Fédération de gymnastique du Québec ou du Club Gymnacentre. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de la Fédération de gymnastique du Québec ou du Club Gymnacentre est volontaire ;
- 3) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
- 4) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de la Fédération de gymnastique du Québec ou du Club Gymnacentre durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- 5) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait

escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de la Fédération de gymnastique du Québec ou du Club Gymnacentre durant au moins 14 jours après la de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que la Fédération de gymnastique du Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut
légalement donner son accord)

Signature du participant

Signature du parent/tuteur/responsable
légal

Lieu/Date : _____